

Ville de Saint-Laurent-du-Var
30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants
Direction Ressources Humaines & Dialogue Social

RECRUTE DES :
AGENTS RECENSEURS DE LA POPULATION

DEFINITION DU POSTE

Contrat à durée déterminée (CDD) du 19 janvier au 25 février 2023

Rémunération en système mixte :
Part fixe + part variable liée au travail effectué

Mission principale : L'agent(e) a pour mission d'effectuer les tâches nécessaires au recensement de la population communale sous la direction du coordonnateur du recensement.

ENVIRONNEMENT

Direction de rattachement : Direction Générale Qualité de Vie dans la Cité – Direction Relation à l'utilisateur

Service de rattachement : Service Etat-Civil, Elections et Accueil du Public

Relation hiérarchique : L'agent(e) exerce ses missions sous la responsabilité du Chef de Service Etat-Civil, Elections et Accueil du Public.

Relations fonctionnelles : population, coordonnateur du recensement, INSEE...

Conditions du poste :

Période de travail :

- **de début janvier à fin février 2023 (pendant 8 semaines environ) → début janvier :** environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoires et la réalisation d'une tournée de reconnaissance.
- **de mi-janvier jusqu'à fin février 2023 :** campagne de recensement 2023.

Conditions spécifiques :

- Emploi nécessitant une disponibilité quotidienne y compris le samedi et essentiellement le soir (moment où les personnes sont à leur domicile)
- Large amplitude dans les horaires
- Pas d'autorisation d'absences pendant toute la durée de la collecte
- Permis de conduire souhaité
- **Concernant les employés municipaux :** ils pourront se mettre en position de congés annuels afin d'être plus disponibles, mais le travail de collecte ne pourra s'effectuer qu'en dehors de leurs heures de travail. De plus, deux fois par semaine, l'agent recenseur rendra compte de ses travaux au coordonnateur communal et lui transmettra les fiches de collecte remplies. Cette mise au point aura lieu pendant les horaires d'ouverture de la mairie : l'agent sera donc en position de congés annuels

ou de récupération afin de ne pas perturber le fonctionnement du service auquel il est affecté à titre principal.

MISSIONS

En liaison permanente avec le coordonnateur communal, l'agent recenseur devra :

- se former aux concepts et aux règles du recensement
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur
- déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis
- rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur deux fois par semaine
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

COMPETENCES REQUISES

- Maîtriser la langue française écrite et orale
- Savoir rendre compte de ses missions
- Savoir tenir les délais impartis
- Caractère méthodique et appliqué
- Très bon contact avec le public, diplomatie et patience
- Bonne présentation
- Dynamisme
- Disponibilité
- Discrétion

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 29 novembre 2022
par mail à aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr

Renseignements :
Madame Audrey BERAUDO
Service Etat-Civil, Elections et Accueil du Public
04 92 12 41 87